



Le Centre de Loisirs
de Lannilis

Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION
DE LANNILIS



SOMMAIRE



L'édito de l'association	3
Le réseau Familles Rurales	4
Les activités de l'association	5
Devenir bénévole	6
Le centre de loisirs	7
Le projet pédagogique	8
Une journée au centre	9
Les camps	10
L'équipe	11
Les locaux	12
L'accueil	14
Les inscriptions	16
La facturation	17
L'administratif	18
Contacts	19
Partenaires	20



Bonjour !

En inscrivant votre enfant dans ce centre de loisirs, savez-vous que vous devenez adhérent de l'association Familles Rurales de Lannilis ?

Celle-ci est composée de parents adhérents, comme vous, et d'adultes qui pratiquent une des autres activités de l'association (art floral, yoga, bourse au jouets).

Familles Rurales est un mouvement familial. Il est composé d'association loi 1901 ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle. Il représente 180 000 familles adhérentes en France, 3682 dans le Finistère.

Avec la gestion associative du centre de loisirs, l'occasion est donnée à chacun d'être associé à l'organisation des différentes activités, et de contribuer au dynamisme de la commune. Par exemple, le projet éducatif du centre de loisirs est partagé conjointement entre les familles, les bénévoles et les techniciens.

D'ailleurs, peut-être êtes-vous prêts à donner un peu de votre temps, pour aider à assurer la bonne marche des activités et pour que celles-ci puissent toujours évoluer.

Nous vous invitons alors à rejoindre l'équipe bénévole du Conseil d'Administration. Notre petite équipe veille à travailler sérieusement mais dans la convivialité, la souplesse et le respect des différences. Elle reste ouverte.

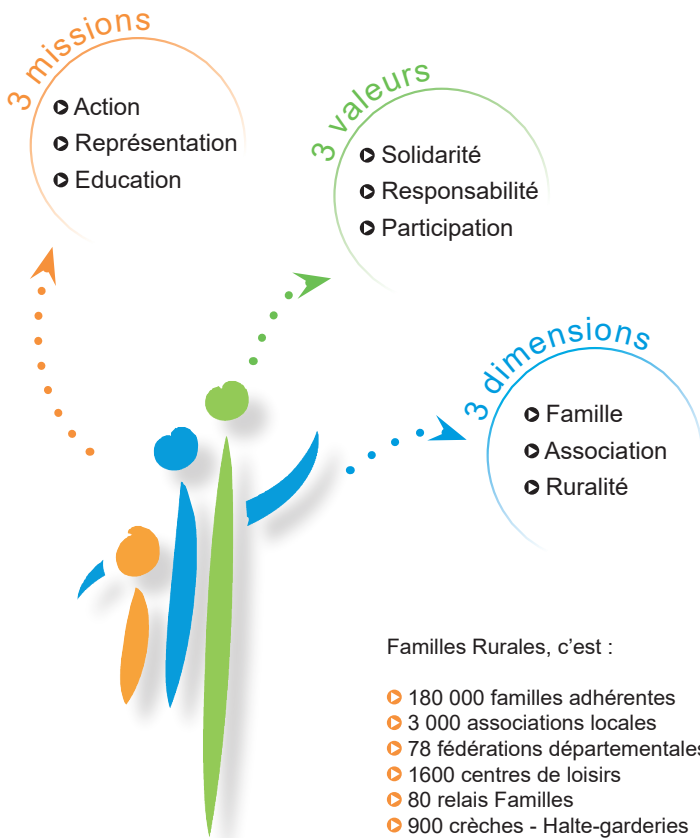
Toutes les idées sont les bienvenues pour que l'association continue à contribuer au bien-être, aux rencontres et aux échanges entre les habitants et entre les générations.

Le conseil d'Administration.



LE RÉSEAU FAMILLES RURALES

L'association est affiliée au réseau national Familles Rurales. Ce mouvement s'est développé au lendemain de la seconde guerre mondiale. Cela fait donc plus de sept décennies que des milliers d'hommes et de femmes s'attachent à promouvoir des initiatives en milieu rural pour répondre aux besoins des familles.




Familles Rurales, c'est :

- 180 000 familles adhérentes
- 3 000 associations locales
- 78 fédérations départementales
- 1600 centres de loisirs
- 80 relais Familles
- 900 crèches - Halte-garderies
- 500 groupes de jeunes
- 500 groupes d'ainés
- 160 permanences d'information et de défense des consommateurs

Plus d'infos sur www.famillesrurales.org


LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Depuis déjà 1960, l'association Familles Rurales de Lannilis propose diverses activités à destination des enfants et des adultes du territoire :




LE CENTRE DE LOISIRS

le Centre de Loisirs est ouvert tous les mercredis et durant les vacances du lundi au vendredi pour les 3 à 12 ans. Activité déclarée à la DDCS et à la PMI, encadrée par des animateurs diplômés.



LE YOGA

Activité hebdomadaire pour adulte, qui permet de développer la concentration et de travailler la souplesse pour procurer calme et sérénité. Les postures et les respirations agissent sur le corps et le mental. Cours tous niveaux dispensés par un professeur diplômé chaque semaine.



L'ART FLORAL

Activité mensuelle pour adulte, qui permet d'apprendre à mettre en valeur et en harmonie, fleurs, feuillages, vases et décors en exprimant sa créativité pour fleurir avec art son intérieur. 2 heures d'activité une fois par mois.



L'OENOLOGIE

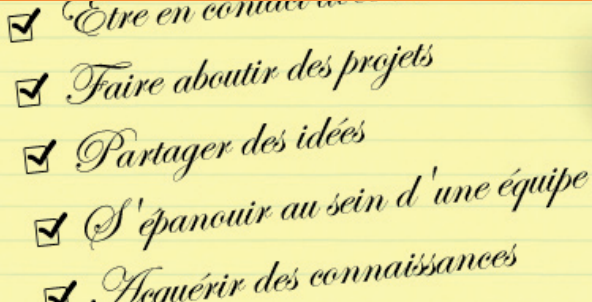
Activité mensuelle pour adulte. La découverte passionnante de l'oenologie avec des dégustations qui vous feront voyager à travers les plus beaux vignobles de France.



LA BOURSE AUX JOUETS

Chaque année, l'association organise une grande bourse aux jouets et à la puériculture. L'occasion pour les enfants de faire le vide dans le coffre à jouets mais peut être aussi de trouver le jouet de leurs rêves !

DEVENIR BÉNÉVOLE

- 
- ✓ *Être en contact avec...*
 - ✓ *Faire aboutir des projets*
 - ✓ *Partager des idées*
 - ✓ *S'épanouir au sein d'une équipe*
 - ✓ *Acquérir des connaissances*

Toutes les activités de l'association ne peuvent exister sans le soutien, le dynamisme et les idées de ses bénévoles. En tant qu'adhérent, vous pouvez, vous aussi, devenir bénévole et participer à la gestion et au développement du centre de loisirs.

► Pourquoi devenir bénévole ?

C'est avant tout, construire avec les autres familles, un temps de loisirs adapté à chaque enfant, mais aussi rencontrer des parents, partager des idées, s'épanouir au sein d'une équipe...

► Que fait le bénévole ?

Être bénévole, c'est réfléchir avec les autres pour développer de nouveaux projets et participer à l'organisation de la bourse aux jouets ou aux séances d'inscription en fonction de ses disponibilités.

► Faut-il des compétences particulières ?

Devenir bénévole ne nécessite aucune compétence particulière.

► Faut-il être très disponible ?

Être bénévole c'est donner un peu de son temps pour faire vivre l'association en fonction de son emploi du temps et de ses envies. S'associer est un acte volontaire et libre. C'est vous qui décidez de la durée de votre engagement en fonction de vos envies et de votre vie personnelle et professionnelle...

► Pour en savoir plus ?

Vous pouvez vous adresser à l'équipe d'animation du centre de loisirs qui vous mettra en contact avec l'association.

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs (ou « accueil de loisirs ») de Lannilis est une structure d'accueil occasionnel habilitée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation, de l'éducation populaire et de la vie associative. Une équipe d'animateurs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans du lundi au vendredi durant les vacances et tous les mercredis durant la période scolaire.

Les enfants fréquentent le centre à la journée ou la demi-journée, avec ou sans le repas. Des activités diverses sont proposées par l'équipe d'animation : bricolages, sports, cuisine, sorties, etc...



Le centre de loisirs c'est :

- ▶ Construire ses vacances en choisissant ses activités selon ses envies et ses besoins.
- ▶ Découvrir de nouveaux copains, de nouveaux jeux, de nouveaux lieux.
- ▶ Le plaisir de vivre en toute tranquillité.
- ▶ Partager des expériences originales et enrichissantes.
- ▶ Prendre le temps de grandir à son rythme en toute sécurité avec les autres.
- ▶ Vivre ses projets et les faire partager à son entourage.

Votre enfant a le choix :

- ▶ De participer aux activités proposées par l'équipe d'animation : jeux, promenades, bricolages, musique, cuisine, jardinage, visites...
- ▶ De jouer dans les coins aménagés du centre où il pourra retrouver la dinette, les poupées, les jeux de société, les légos, les kaplas, la bibliothèque...
- ▶ Ou de mettre en place les projets qui lui tiennent à coeur...

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

L'action de l'équipe d'animation est guidée par un projet pédagogique décrivant les conceptions éducatives que nous défendons et les objectifs pédagogiques que nous souhaitons atteindre. Le projet peut être consulté dans son intégralité sur notre site internet www.cls-h-lannilis.com.

Le thème
Vous pouvez découvrir un thème par double-page. Le sous-titre présente l'objectif général.



Les objectifs
Une série d'objectifs en rapport avec le thème rédigés sous forme de questions simples.

Les moyens
Une liste non exhaustive des idées que nous proposons pour atteindre les objectifs cités plus haut

Les objectifs principaux sont :

- ▶ Permettre à chaque enfant de construire sa journée de loisirs selon ses choix, son rythme personnel et ses besoins du moment. Une organisation souple et respectueuse de chacun facilite la liberté d'action à tous moments de la journée.
- ▶ Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles en faisant que chaque moment de la vie quotidienne en collectivité soit une véritable activité en soi.
- ▶ Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité en permettant à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe.
- ▶ Permettre la découverte et le respect de son environnement (découverte des structures culturelles, ludiques et sportives de la commune et de la région : musées, bibliothèques, cinémas, etc...).
- ▶ Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant. Il pourra pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir, l'expérimentation et l'imaginaire.

A découvrir sur www.cls-h-lannilis.com

UNE JOURNÉE AU CENTRE

Au centre de loisirs, les journées se suivent mais ne se ressemblent pas car les enfants sont libres de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins. Voici un schéma qui vous permettra toutefois d'imaginer le déroulement classique d'une journée.

- 7h30** L'équipe d'animation accueille votre enfant à partir de 7h30. En fonction de son âge, vous vous dirigerez vers l'espace maternel ou vers l'espace primaire. Les enfants commencent tranquillement la journée dans les différents coins aménagés à leur disposition : lecture, jeux de société, jeux d'imitation, jeux de construction, etc...
- 10h00** Les groupes se rassemblent vers 10h pour discuter du programme de la journée, et parfois pour faire connaissance. Les enfants peuvent généralement choisir entre plusieurs activités.
- 10h15** Les activités débutent vers 10h15 pour se terminer vers 11h30.
- 11h30** Les enfants se préparent pour aller jusqu'à la cantine.
- 12h00** Les enfants bénéficient des salles de restauration maternelle et primaire de l'école de Kergroas. Les repas sont préparés sur place par les cuisiniers de la cantine municipale.
- 13h15** Les enfants rentrent de la cantine vers 13h15. Les plus jeunes se rendent directement dans l'une des salles de sieste surveillées par les animatrices(teurs).
- 13h30** L'accueil des enfants qui viennent uniquement l'après-midi commence vers 13h30 jusqu'à 14h environ.
- 14h00** Vers 14h, un temps d'échange est proposé aux enfants pour choisir les activités de l'après-midi. Ce sont souvent des activités plus dynamiques que le matin.
- 15h50** Les derniers enfants encore présents à la sieste sont levés.
- 16h00** Un goûter est proposé par l'équipe d'animation à chaque groupe d'âge.
- 17h00** L'accueil du soir commence en général vers 17h. Durant ce temps, les enfants évoluent librement sur les différents coins aménagés.
- 18h30** Le centre de loisirs ferme ses portes à 18h30.



LES CAMPS



Le centre de loisirs est susceptible d'organiser durant l'été des séjours pour les enfants de 5 à 12 ans. Ces séjours se déroulent en général dans le Finistère sur des périodes de 3 à 5 jours.

Le rythme de vie de ces séjours est adapté aux enfants de tous âges pour que chacun puisse s'épanouir en toute tranquillité dans un environnement riche et accueillant en construisant sa journée de loisirs.

Chaque enfant découvre une autre façon de vivre.

C'est aussi l'occasion de découvrir tous ces petits moments de la vie quotidienne en collectivité (petit-déjeuner, cuisine, tâches ménagères, veillées...) qui font que grandir avec les autres, c'est toujours un plaisir...

Découvrez sur le site internet les fiches des derniers camps organisés par le centre de loisirs de Lannilis. Les informations sur les mini-camps à venir sont diffusées durant le mois de mai dans la presse et sous forme de plaquette d'informations. Les destinations et activités proposées sont différentes chaque année.

Chaque jour, les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs dynamiques et responsables, travaillant tous ensemble pour assurer un accueil de qualité dans le respect du projet pédagogique du centre de loisirs.

► L'équipe de direction

La direction du centre de loisirs est assurée par Ivan LUCAS, diplômé BEATEP et BAFD et Morgan BELEC, diplômée BPJEPS et BAFD. Ils cumulent à eux deux plus de 40 ans d'expérience dans l'animation socioculturelle.

► L'équipe référente

Mélissa GOUDEAU et Patrick JADE accompagnent, respectivement sur les maternels et les primaires, l'équipe de direction dans la gestion des groupes et la coordination des animateurs occasionnels.

► L'équipe occasionnelle

Les animateurs saisonniers sont recrutés en fonction de critères bien définis : connaissance de l'enfant, dynamisme, savoir-être, motivation, respect de l'autre, gestion des activités, etc... Tous les animateurs détiennent au moins un diplôme de l'animation :

- ▶ BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de l'Animation)
- ▶ PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- ▶ SB (Surveillant de baignade - Obligatoire pour les baignades à la plage)

► Les taux d'encadrement

- ▶ Pour les enfants de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants.
- ▶ Pour les enfants de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants.

► Le personnel technique

L'entretien des locaux est réalisé tous les jours d'ouverture de la structure par une personne de service. La préparation des repas est assurée les cuisiniers de la cuisine municipale de Lannilis.



LES LOCAUX

Le centre de loisirs a investi les locaux de la maison de l'enfance de Lannilis en 2002. Une extension a vu le jour en 2017 afin d'augmenter les surfaces d'accueil. Les enfants peuvent ainsi bénéficier de lieux spacieux, agréables et adaptés à leur âge.

- ▷ 2 salles de vie pour les primaires : 90 m² x 2
- ▷ 1 salle de vie pour les maternels : 160 m²
- ▷ 1 bloc sanitaire pour les primaires : 19 m²
- ▷ 1 bloc sanitaire pour les maternels : 23 m²
- ▷ 1 salle de motricité : 45 m²
- ▷ 1 salle bricolage : 22 m²
- ▷ 2 salles de sieste : 20 m² et 29 m²
- ▷ 2 cours extérieures







Voici quelques réponses aux questions que vous vous posez peut-être. Tous ces petits conseils nous permettront d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions...

► Comment appréhender le premier jour ?

► La visite du centre de loisirs :

Nous vous proposons de découvrir le fonctionnement du centre de loisirs en visitant les locaux en compagnie d'un animateur. Le premier jour de votre enfant sera ainsi plus agréable.

► En savoir plus :

Vous pouvez consulter la rubrique des reportages du site internet avec votre enfant. Il pourra ainsi découvrir le type d'aventures qu'il sera susceptible de vivre au centre de loisirs.

► Que dois-je apporter ?

► Un sac avec des rechanges :

Pour les plus jeunes, il est parfois utile et sécurisant d'apporter un petit sac avec des rechanges.

► Les doudous :

Ils sont toujours les bienvenus.

► Un pique-nique :

Lorsque cela est demandé sur le programme d'animation (pour les sorties),



un pique-nique est à fournir dans un petit sac. Le frais du pique-nique est placé dans des glacières par l'équipe d'animation lors de l'accueil du matin. Les gâteaux et bonbons sont à proscrire (le goûter est toujours fourni par l'équipe).

▶ **Les objets de valeur :**

Les bijoux, consoles vidéos et autres objets de valeurs sont interdits. Les affaires personnelles telles que les cartes, jouets, billes, et autres sont acceptées mais déconseillées en raison de l'importante probabilité de perte ou de dégradation de l'objet inhérente aux structures d'accueil collectifs. Le responsabilité du centre de loisirs ne pourra être engagée en cas de détérioration.

▶ **Les vêtements :**

Nous invitons les enfants à privilégier les vêtements ne craignant pas les activités de plein air. Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. N'oubliez de prévoir des tenues adaptées à la météo (casquette en été, manteau en hiver...).

🕒 **Mon enfant peut-il faire la sieste ?**

- ▶ Un véritable temps de sieste est proposé. En arrivant au centre de loisirs, signalez à l'équipe d'animation si vous souhaitez que votre enfant y participe.

🕒 **Mon enfant peut-il prendre des médicaments ?**

- ▶ L'équipe d'animation peut donner des médicaments à votre enfant. Mais uniquement sur présentation d'une ordonnance à jour. Signalez-le en arrivant au centre de loisirs.

🕒 **Un ami peut-il reprendre mon enfant ?**

- ▶ Si vous souhaitez que d'autres personnes que vous puissent venir chercher votre enfant, vous devez transmettre une autorisation écrite à l'équipe du centre en stipulant bien l'identité de la personne et les dates concernées.

🕒 **Comment savoir ce que mon enfant va manger ?**

- ▶ Les menus des repas sont accessibles à tous moments. Ils sont affichés dans le hall d'accueil et dans la salle à manger du centre de loisirs. Et vous pouvez également les consulter sur le site internet.

🕒 **Si mon enfant est porteur d'un handicap ?**

- ▶ **Le Centre de Loisirs accueille les enfants porteurs de handicap. Prenez rendez-vous avec notre équipe pédagogique afin de définir les éventuels aménagements nécessaires à son accueil.**

LES INSCRIPTIONS

► Les périodes d'ouverture

Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires et tous les mercredis hors vacances de 7h30 à 18h30.

► Les types de présence

La fréquentation peut être régulière ou occasionnelle. Sur une journée, différents types de présences sont possibles :

Types de présence	Heures d'accueil	
	Arrivées	Départs
Journée avec repas	7h30 à 10h	17h à 18h30
Journée sans repas	7h30 à 10h 13h30 à 14h	11h30 à 12h30 17h à 18h30
Matinée	7h30 à 10h	11h30 à 12h30
Matinée avec repas	7h30 à 10h	13h à 14h
Après-midi	13h30 à 14h	17h à 18h30
Après-midi avec repas	11h30 à 12h	17h à 18h30

► L'inscription au centre

Pour une première inscription, un rendez-vous avec l'équipe de direction est nécessaire afin de constituer le dossier d'inscription et prendre connaissance du fonctionnement de la structure. Une visite de la maison de l'enfance est proposée pour découvrir les lieux.

► Les réservations

Environ 2 semaines avant chaque période de vacances, vous pouvez enregistrer vos réservations pour la période de vacances à venir et la période des mercredis scolaires qui suivent. Vos demandes de réservations peuvent être effectuées de deux manières :

Sur le portail famille en ligne

Demandez vos codes d'accès à l'équipe et enregistrez votre demande de réservations sur votre espace personnel.

<https://clshlannilis.connecthys.com>

OU

A l'accueil du Centre de Loisirs

Si vous ne disposez d'aucune connexion internet, vous pouvez également adresser votre demande de réservations directement auprès de l'équipe.

► Les annulations

Toute absence non excusée 7 jours à l'avance ou non justifiée par un certificat médical est due.

LA FACTURATION

Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du type de présence et du quotient familial CAF ou MSA :

Quotient familial	Journée sans repas	Demi-journée sans repas	Repas
Familles de Lannilis, Tréglonou et Kernilis			
<= 650	5.00 €	2.00 €	2.00 €
651 à 754	8.60 €	5.00 €	3.10 €
755 à 1004	10.70 €	7.90 €	3.30 €
1005 à 1204	11.80 €	8.80 €	3.56 €
>= 1205 ou sans QF	12.90 €	9.20 €	3.56 €

Cotisation annuelle à l'association : 28.00 €

La cotisation annuelle

La cotisation annuelle au réseau Familles Rurales est obligatoire. Elle est valable pour tous les membres de la famille du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Quand payer ?

Il existe deux règles en fonction de la période à régler :

Les mercredis hors vacances <i>Vous réglez à réception de la facture au début du mois suivant.</i>	OU	Les vacances scolaires <i>Le règlement doit être effectué avant le début des vacances.</i>
--	----	--

Comment payer ?

Vous pouvez utiliser l'un des moyens de paiement suivants :

Paiement en ligne par carte bancaire	Chèque	Espèces
Chèques-vacances	Chèques CESU	Chèques CESU dématérialisés

► Le dossier administratif

Pour s'inscrire au centre de loisirs, il est nécessaire de remplir deux pièces : La fiche famille et la fiche enfant. Ces pièces peuvent être retirées à l'accueil du centre, ou être téléchargées sur le site internet (clsh-lannilis.com) ou sur le portail famille (clshlannilis.connecthys.com). Le dossier est valable 2 ans. Toute modification des informations doit toutefois être signalée à l'équipe de direction (changement de coordonnées, difficultés de santé, etc...)

► Le quotient familial

Afin de vous appliquer la tarification qui correspond à votre niveau de ressources, l'équipe de direction doit récupérer votre quotient familial CAF ou MSA. Deux moyens sont possibles :

1. Vous transmettez chaque année, au mois de janvier, une attestation de quotient familial que vous récupérez vous-même auprès de la CAF ou de la MSA.
2. Pour les familles allocataires de la CAF uniquement : Vous autorisez l'équipe de direction du centre de loisirs, qui dispose d'une habilité particulière de la CAF, à consulter directement votre quotient familial sur un site de la CAF dédié aux professionnels. Vous formalisez cette autorisation en cochant la case dédiée sur la fiche famille. Votre quotient sera ainsi mis à jour chaque année par l'équipe de direction, tant que votre enfant fréquentera la structure.

Si votre quotient familial a changé en cours d'année, vous pouvez le signaler à l'équipe de direction afin de le répercuter sur votre tarification. Attention, la facturation peut être recalculée avec effet rétroactif uniquement depuis le 1er du mois en cours.

► Obtenir des attestations

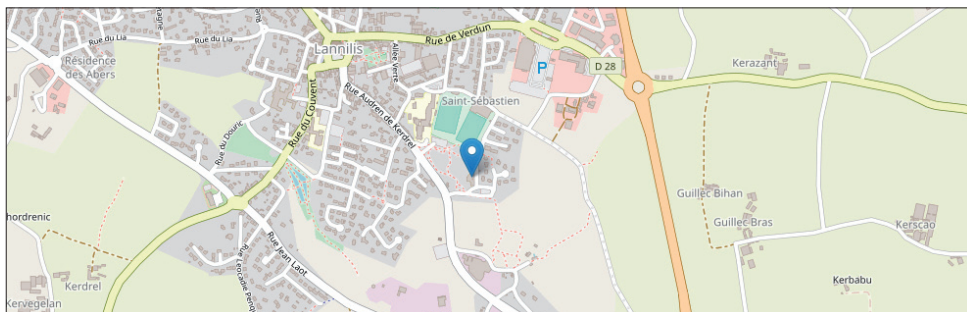
Des attestations de présences ponctuelles sont éditées sur demande pour les comités d'entreprise. Les attestations fiscales sont expédiées automatiquement à la famille au début de l'année suivante.

► Obtenir des reçus de règlements

Des reçus de règlements peuvent être imprimés ou envoyés par email sur demande (à l'accueil ou depuis le portail famille). Il est également possible de s'abonner au service d'envoi automatique de reçus en cochant la case correspondante sur la fiche famille.

► Obtenir des avis d'encaissement

Vous souhaitez recevoir un email pour vous avertir de l'encaissement imminent de vos chèques ? Vous pouvez vous abonner à ce service en cochant la case correspondante sur la fiche famille.



📍 **Association Familles Rurales de Lannilis**
Maison de l'enfance - Saint-Sébastien
29870 LANNILIS

✉ **centredeloisirs@lannilis.fr**
☎ **02.98.37.21.27.**

📞 Nous contacter

Vous pouvez nous contacter tous les mercredis hors vacances et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. En dehors des heures d'ouverture du centre, l'accueil est ouvert les lundis, mardis, jeudis de 9h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30. Il est conseillé de prendre rendez-vous pour toute rencontre ou visite des locaux.

📍 Nous localiser

La maison de l'enfance est située au sud de Lannilis, entre l'école publique de Kergroas et l'entreprise La Savel. Si vous venez de Brest, prenez la direction «Lannilis Ouest», passez devant Les Cars des Abers, puis devant La Savel et tournez à droite au panneau «Maison de l'enfance».

🌐 Sur internet

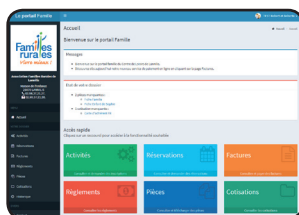
Retrouvez l'actualité et toutes les informations pratiques du centre de loisirs sur internet :

Le site du centre de loisirs



www.clsh-lannilis.com

Le portail famille du centre



www.clshlannilis.connecthys.com

La page Facebook de l'association



www.facebook.com/afrlannilis

Avec le partenariat de

- La ville de Lannilis
- La ville de Kernilis
- La ville de Tréglonou
- La CAF du Finistère
- La MSA du Finistère
- Le réseau Familles Rurales

